Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le 26/10/2026
ID : 081-200034064-20261013-D123_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU MARDI 13 OCTOBRE 2026 A LE RIOLS

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
40	25	32

L'an deux mille vingt-six, le 13 octobre, à 18 Heures 00, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de Le Riols sous la présidence de Jérôme FLAMENT, Président.

Présents : M. Jérôme Flament, M. Jean-Luc Courtet, Mme Catherine Manuel, M. Pierre Viaules, Mme Caroline Breuillard, Mme Arielle Brun, M. Daniel Ganthe, M. Laurent Deshayes, M. Serge Besombes, Mme Anne-Marie Prunet, M. Bernard Bouvier, M. Claude Geniey, Mme Sylvie Gravier, Mme Bonnie Rozières, M. Jean-Luc Viguier, Mme Laurence Caussé, Mme Delphine Pinczon Du Sel, M. Bruno Supiot, Mme Nathalie Bessou, M. Laurent Cavaroc, M. Jean-Christophe Cayre, Mme Sarah Turquety, M. Jérôme Pelayo, M. David Calmettes, M. Pascal Priolo.

Pouvoirs : Mme Sophie Pouget pouvoir à M. Pierre Viaules ; M. Patrick Lavagne pouvoir à M. Jérôme Flament ; Mme Stéphanie Chabbal pouvoir à Mme Arielle Brun ; M. Benoit Ourliac pouvoir à M. Daniel Ganthes ; M. Nicolas Lahaye pouvoir à M. Bruno Supiot ; Mme Céline Castela pouvoir à M. Jean-Christophe Cayre ; Mme Patricia Marty pouvoir à M. Jean-Luc Courtet.

Absents et excusés : M. Patrick Montels, M. Serges Dalmières, M. Frédéric Ichard, M. Serge Rouquette, M. Jean-Philippe Gineste, Mme Geneviève Pellat, M. David Vasseur, M. Camille Heckmann.

D123-2026 Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2026

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal de la séance du conseil communautaire en date du 8 septembre 2026 ;

Approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 8 septembre 2026 tel qu'il a été présenté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

La secrétaire de séance

Arielle BRUN

Le Président

Jérôme FLAMENT